



REPUBLIQUE DU BENIN  
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
(M.E.F.)**

**INSPECTION GENERALE DES FINANCES  
(I.G.F.)**

**RAPPORT D'AUDIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN  
POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (C2EA) AU TITRE DU  
PREMIER SEMESTRE 2023.**

**Etabli par Messieurs :**

- **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances, **Président** ;
- **Francis TONOUKOIN**, Inspecteur des Finances, **Rapporteur** ;
- **Gilbert IDOHO**, Inspecteur-Vérificateur, MESRS, **Membre**.

N° 070 -C/2023/MEF/IGF du 14 AOUT 2023

**AOUT 2023**

# SOMMAIRE

	Page
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
FICHE RECAPITULATIVE PROJET C2EA .....	V
INTRODUCTION .....	1
I. OBSERVATIONS .....	4
1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT.....	4
1.1.1. Historique du projet.....	4
1.1.2. Objectifs du projet.....	4
1.1.3. Bénéficiaires du projet .....	4
1.1.4. Durée du projet.....	5
1.1.5. Coût du projet.....	5
1.1.6. Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet.....	6
1.2. DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE.....	8
1.3. DU FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PÉRIODE 9	
1.4. DE LA GESTION DES MATIÈRES ET DES IMMOBILISATIONS .....	10
1.4.1. Les immobilisations.....	11
1.4.2. Les stocks .....	11
1.4.3. La gestion du carburant .....	12
1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE .....	14
1.6. DE LA GESTION COMPTABLE .....	18
1.7. DE LA GESTION FINANCIÈRE.....	20
1.7.1. Du financement du projet par les bailleurs.....	20
1.7.2. Du financement du projet sur ressources propres.....	23
1.8. DE L'APPRECIATION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DES DÉPENSES .....	26
1.9. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET .....	29
1.9.1. Analyse de l'avancement physique du projet au 30/06/2023.....	29
1.9.2. Niveau de décaissement de la subvention globale.....	33
1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNÉS AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUÉES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE.....	34
II. RECOMMANDATIONS.....	37
2.1 DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES .....	37
2.2 DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS .....	37
CONCLUSION .....	38

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AFD</b>	:	Agence Française pour le Développement
<b>AID</b>	:	Association Internationale pour le Développement
<b>ANO</b>	:	Avis de Non Objection
<b>AUA</b>	:	Association des Universités Africaines
<b>BCEAO</b>	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BM</b>	:	Banque mondiale
<b>C2EA</b>	:	Centre d'Excellence Africain pour l'Eau et l'Assainissement
<b>CEA-Impact</b>	:	Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Impact de Développement
<b>CEA-SMIA</b>	:	Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques Informatiques et Applications
<b>CCMP</b>	:	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
<b>CCS</b>	:	Comité Consultatif Sectoriel
<b>CCSI</b>	:	Comité Consultatif Scientifique International
<b>Cf.</b>	:	Confer
<b>CNP</b>	:	Comité National de Pilotage
<b>CUP</b>	:	Comité Universitaire de Pilotage
<b>CODIR</b>	:	Comité de Direction
<b>COSO1</b>	:	Committee Of Sponsoring Organizations Of the Treadway Commission
<b>CPMP</b>	:	Commission de Passation des Marchés Publics
<b>DAO</b>	:	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DC</b>	:	Demande de Cotation
<b>DNCMP</b>	:	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
<b>DRP</b>	:	Demande de Renseignement et de Prix
<b>ED</b>	:	Entente Directe

<b>FCFA</b>	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>IGF</b>	:	Inspection Générale des Finances
<b>ILD</b>	:	Indicateurs Liés aux Décaissements
<b>IMSP</b>	:	Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques
<b>INC</b>	:	Instance Nationale de Coordination
<b>INE</b>	:	Institut National de l'Eau
<b>MEF</b>	:	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MdP</b>	:	Manuel de Procédures
<b>MESRS</b>	:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>P.J.</b>	:	Pièce Jointe
<b>PMO</b>	:	Plan de Mise en Œuvre
<b>PRMP</b>	:	Personne Responsable des Marchés Publics
<b>PTAB</b>	:	Plan de Travail Annuel Budgétisé
<b>PV</b>	:	Procès-verbal
<b>RF</b>	:	Responsable Financier
<b>RSE</b>	:	Responsable Suivi-Evaluation
<b>RLD</b>	:	Résultats Liés aux Décaissements
<b>SMO</b>	:	Structure de Mise en Œuvre
<b>S/PRMP</b>	:	Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics
<b>TVA</b>	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UAC</b>	:	Université d'Abomey-Calavi

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif du budget par centre.....	5
Tableau 2 : Synthèse financière du projet du C2EA .....	6
Tableau 3 : Fonctionnement régulier des organes.....	9
Tableau 4 : Point des TV gérés sur la période.....	12
Tableau 5 : Point d'exécution budgétaire .....	14
Tableau 6 : Ressources et emplois au 30 juin 2023.....	21
Tableau 7 : Détail des opérations en circulation au 30 juin 2023.....	22
Tableau 8 : Point financier du compte "génération des revenus" .....	23
Tableau 9 : Détail des ressources du compte « génération des revenus » au cours de la période .....	24
Tableau 10 : Détail des emplois de la période .....	25
Tableau 11 : Constats découlant de l'appréciation des pièces justificatives de dépense .....	28
Tableau 12 : Synthèse des performances semestrielles .....	30
Tableau 13 : Synthèse des performances globales du projet.....	31
Tableau 14 : Niveau de décaissement de la subvention globale au 30 juin 2023 .....	33
Tableau 15 : Point des partenariats noués avec des centres et universités .....	34

## FICHE RECAPITULATIVE DU PROJET C2EA

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
1	Nom de l'entité	Centre d'Excellence Africain pour l'Eau et l'Assainissement	
2	Localisation (adresse et coordonnées)	Site de l'Université d'Abomey Calavi	
3	Nom et Prénoms du Coordonnateur	Professeur Daouda MAMA	
4	Contact du coordonnateur	96 63 81 24	
5	Nombre d'agents salariés sur les ressources du projet	4	Des agents de l'UAC sont aussi affectés à la mise en œuvre du projet.
6	Période sous revue	Premier semestre 2023	
7	Total ressources	3 600 000 000 FCFA	Sur la durée de 4 ans équivalant à la durée de vie du projet
8	Montant total des prévisions du budget	664 920 000 FCFA	Pour le premier semestre 2023 (sur un budget annuel de 1 937 620 000 FCFA)
9	Montant total des réalisations du budget	354 892 867 FCFA	Pour le premier semestre 2023 (base ordonnancement)
10	Manquant de caisse (montant)	-	
11	TVA non prélevée	-	
12	TVA prélevée non reversée	-	
13	AIB non prélevé	-	
14	AIB prélevé non reversé	-	
15	Autres taxes	-	
16	Autres montants manquant	-	

N°	ELEMENTS	DONNEES	COMMENTAIRES
17	Montant total des dépenses inéligibles	-	
18	Montant total des dépenses non justifiées	-	
19	Montant total des autres dépenses irrégulières	-	
20	Montant total des dépenses insuffisamment justifiées	-	

## INTRODUCTION

Suite à l'appel à projets régional lancé en août 2018 par l'Association des Universités Africaines (AUA), deux centres d'excellence ainsi qu'un collège d'ingénierie de l'Université d'Abomey-Calavi ont été sélectionnés au Bénin pour bénéficier du programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact.

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de 17,2 millions de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD respectivement à travers l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 entre le Bénin et l'Association Internationale de Développement (IDA pour don et prêt) et la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020 entre la République du Bénin et l'Agence Française de Développement (AFD pour le prêt).

Dans les modalités de mise en œuvre du programme, il est prévu que « **les comptes des projets seront audités par l'Inspection Générale des Finances (IGF), instance chargée au niveau national du contrôle de la gestion financière de tous les ministères au Bénin** ».

Il est également mentionné au point 5.1 du contrat de performance et de financement signé le 19 juin 2020 entre le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi et le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, qu'au nombre des outils de suivi et d'évaluation, figurent « **les rapports d'audit interne sur la qualité et l'efficacité, la vérification par des réviseurs externes et des rapports d'audit de performance** ».

Ainsi, par note de service n°024/2023/MEF/IGF/DAAFC du 17 juillet 2023 (Cf. PJ n°1), l'Inspecteur général des Finances, Chef de Service a confié l'audit du premier semestre 2023 à la commission composée comme suit :

- **Président** : Monsieur **Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances ;
- **Rapporteur** : Monsieur **Francis TONOUKOIN**, Inspecteur des Finances ;
- **Membre** : Monsieur **Gilbert IDOHO**, Inspecteur Vérificateur.

L'objectif général est de s'assurer de l'efficacité du dispositif de gestion du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

De manière spécifique, il s'agira de fournir une assurance sur :

- le bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
- la bonne gestion administrative du projet ;
- la gestion comptable et financière des ressources du projet ;
- le respect des procédures de passation des marchés et d'exécution des commandes publiques ;
- l'atteinte des objectifs du projet à travers la mise en œuvre adéquate des contrats/conventions signés avec les différents partenaires et/ou prestataires du projet.

La commission de vérification a disposé de trente (30) jours pour sa mission.

Pour mener à bien ladite mission, la démarche méthodologique suivante a été adoptée :

- échanges approfondis avec les coordonnateurs des trois entités bénéficiaires du programme ;
- réunion de cadrage et de lancement avec les divers acteurs impliqués dans l'exécution du projet ;
- collecte des textes et tous les documents nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
- organisation des travaux d'audit ;
- rédaction du draft de rapport d'audit prenant en compte les recommandations ;
- présentation des résultats obtenus et conclusions du rapport et discussion des recommandations et des échéanciers de mise en œuvre avec les coordonnateurs des projets ;
- travaux de contrôle d'assurance qualité du rapport.

Par ailleurs, au regard du dispositif en place pour la mise en œuvre des trois projets CEA, les diligences relatives au volet passation des marchés exécutés au niveau du Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) ont fait l'objet d'un rapport unique et commun à tous les trois centres.

Le volet relatif au contrôle interne et au fonctionnement des organes de gouvernance a été pris en compte lors des précédents audits, la commission s'est donc intéressée à la mise en œuvre des recommandations y relatives.

Dans le respect du principe du contradictoire, le projet de rapport a été adressé au Coordonnateur du programme, au Responsable Financier et au Spécialiste en Passation des Marchés, avec à la clé la production de leurs contre-observations.

Le présent rapport qui rend compte des résultats des travaux de la commission s'articule autour des points suivants :

- **Observations ;**
- **Recommandations.**

## I. OBSERVATIONS

### 1.1. DE LA PRESENTATION DU PROJET CEA IMPACT

#### 1.1.1. *Historique du projet*

Le programme régional ACE (Africa Centers of Excellence) Impact cible 12 pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et pays du Sahel, à savoir Burkina Faso, Gambie, Guinée, Cameroun, Nigéria, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Ghana et Djibouti.

Actuellement au plan régional, le programme finance 53 centres dont 43 Centres d'Excellence (25 nouveaux et 18 issus de CEA I), 5 centres émergents et 5 collèges d'ingénieurs, sélectionnés de manière compétitive au terme d'une évaluation indépendante, transparente et fondée sur le mérite.

Au Bénin, l'Institut de Mathématique et de Sciences Physiques (IMSP) abrite le Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques et Applications (CEA-SMA) depuis 2014.

#### 1.1.2. *Objectifs du projet*

Le programme ACE IMPACT vise à stimuler les capacités de formation et de recherche en créant des centres régionaux d'excellence pouvant attirer les meilleurs étudiants, développer la qualité de leurs formations au niveau Master et Doctorat. Il vise aussi à articuler les recherches effectuées par ces étudiants avec les enjeux de développement nationaux et régionaux afin de répondre à la demande de compétences et de personnel hautement qualifié et aux besoins de production de connaissances et d'innovation, nécessaires au développement des secteurs stratégiques.

#### 1.1.3. *Bénéficiaires du projet*

Trois établissements de l'Université d'Abomey-Calavi accueillent ce projet :

- le CEA-SMIA (Sciences Mathématiques, Informatique et Applications) de l'IMSP de Dangbo pour la thématique Mathématiques appliquées et informatique ;
- le C2EA (Eau et Assainissement) de l'Institut National de l'Eau (INE) pour la Gestion durable de l'eau ;

- le CoE-EIE (Energie, Infrastructures de transport, et Environnement) pour les Sciences de l'ingénieur.

Un accord de rétrocession a été signé le 19 juin 2020 sous forme d'un contrat de performance entre le gouvernement du Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi, hôte des centres d'excellence et du collège d'ingénierie. Ce contrat de performance encadre le flux fiduciaire entre ces deux acteurs et fixe les objectifs à atteindre par les Centres d'excellence qui sont sous la responsabilité de l'Université.

#### **1.1.4. Durée du projet**

Le projet des Centres d'Excellence d'Afrique pour l'Impact sur le Développement a été mis en vigueur depuis le 26 juin 2020 par la Banque mondiale et le 15 novembre 2020 pour l'AFD. Il s'étend sur une durée de **quatre (04) ans**.

#### **1.1.5. Coût du projet**

Le projet a obtenu le financement mixte (don et prêt) d'un montant global de **17,2 millions** de dollars US cofinancé par la Banque mondiale et l'AFD comme suit :

- **6 millions US\$ pour** l'Association Internationale de Développement (IDA) (don de 4 millions US\$ et 2 millions US\$ de prêt) suivant l'accord CREDIT NUMBER 6509-BJ GRANT NUMBER D532 du 02 mars 2020 ;
- **11,2 millions US\$** à titre de prêt pour l'Agence Française de Développement (AFD soit **10 millions €** suivant la convention de crédit ACE n° CBJ 1253 01 E en date du 29 mai 2020.

Le détail par centre se présente comme suit :

**Tableau 1** : Récapitulatif du budget par centre

<b>Projet bénéficiaire</b>	<b>Montant en dollars américains</b>
CEA-SMIA	4 000 000
C2EA	6 000 000
CoE-EIE	4 000 000
Fonds non répartis	1 200 000

PASET	2 000 000
<b>Fonds global des Projets</b>	<b>17 200 000</b>

**Source :** Accords de financement

Ce projet intègre une approche axée sur les résultats utilisant des indicateurs liés aux décaissements (DLI). Le Coût estimatif par plan d'actions est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 2 :** Synthèse financière du projet du C2EA

Code	Libellés	Nombre d'actions majeures prévues	MONTANT	
			USD	CFA
A1	Préparation Institutionnelle	9	70 000	42 000 000
A2	Impact sur le développement	0	0	0
A3	Recrutement d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	6	1 792 000	1 075 200 000
A4	Qualité de l'enseignement et de la recherche	11	1 576 000	945 600 000
A5	Pertinence de l'enseignement et de la recherche	16	1 330 000	798 000 000
A6	Gestion financière régulière et de qualité	8	432 000	259 200 000
A7	Impact Institutionnel	10	800 000	480 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>27</b>	<b>6 000 000</b>	<b>3 600 000 000</b>

**Sources :** Données fournies par le Projet

Six (06) grandes activités constituent la charpente de l'exécution du projet.

### 1.1.6. Dispositif institutionnel de mise en œuvre du Projet

Conformément à l'arrangement institutionnel retenu, les principaux acteurs intervenant dans la mise en œuvre du projet CEA IMPACT sont rattachés à trois (3) niveaux :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Comité National de pilotage) ;

- Université d'Abomey-Calavi (Comité Universitaire de Pilotage) ;
- Entités bénéficiaires des projets (Des comités spécialisés et la coordination).

Placé sous l'autorité du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Comité National de Pilotage est chargé de superviser, de guider et d'apporter un soutien à la mise en œuvre du projet au **niveau national**. Il est également chargé de plaider en faveur d'une collaboration au niveau national dans l'enseignement supérieur et d'assurer la liaison entre le projet, les autres ministères sectoriels, les partenaires de l'industrie, ainsi qu'avec le grand public.

**Au niveau rectoral**, le Comité Universitaire de Pilotage est créé par arrêté rectoral et ses membres sont nommés par le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi. Il a pour mission de s'assurer que le projet est conduit suivant les accords signés et que les transactions sont faites conformément aux politiques, aux objectifs et aux procédures et sont contrôlées de manière adéquates.

Les 3 projets sont créés par arrêté du Ministre respectivement au sein de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP), à l'Institut National de l'Eau (INE) et à l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC).

**Au niveau de chaque projet**, il est prévu et mis en place de :

- un Comité Consultatif Scientifique International (CCSI), composé d'universitaires de renom à l'échelle internationale pour fournir des conseils et des informations sur les activités de formation et de recherche du domaine de compétence du Centre.
- Un Comité Consultatif Sectoriel (CCS) composé d'un représentant de chaque partenaire sectoriel du centre. En collaboration avec le Comité Consultatif Scientifique International, il donne des conseils sur les programmes universitaires et les futures orientations de recherche. Il fournit régulièrement des informations à la coordination du projet sur les performances, les plans de travail proposés et leur pertinence pour l'impact sur le développement.
- Une coordination chargée d'exécuter au quotidien les activités du Projet. L'équipe de Coordination est dirigée par un Coordonnateur et est composée comme suit :

- Coordonnateur adjoint ;
- Assistant Management de projet ;
- Assistant Administratif bilingue ;
- Comptable ;
- Comptable des matières ;
- Responsable du suivi-évaluation ;
- Responsable de la recherche ;
- Responsable des formations ;
- Responsable des Relations avec les Entreprises ;
- Responsable de la Sauvegarde Environnementale et Sociale ;
- Chargé de Communication ;
- Point Focal Genre et Lutte contre le Harcèlement sexuel ;
- Point Focal Stages en Entreprises et Sorties pédagogiques.

Certains acteurs au niveau de l'UAC interviennent dans la gestion au quotidien de chaque projet. Il s'agit de :

- Spécialiste en Passation des Marchés (recruté par la Banque) ;
- Cellule de Contrôle des Marchés Publics ;
- Agent Comptable ;
- Responsable Financier.

## **1.2. DE L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE**

L'évaluation des contrôles clés existant sur la base du cadre de référence pour la gestion du contrôle interne « COSO1 » avait été faite lors des audits précédents. La commission a passé en revue lors de ses travaux les recommandations antérieures dont le point de mise en œuvre figure au point 2.1 de ce rapport.

### **1.3. DU FONCTIONNEMENT REGULIER DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION SUR LA PERIODE**

Le fonctionnement des organes de gouvernance et de direction au cours de la période sous revue est apprécié dans le tableau suivant :

**Tableau 3** : *Fonctionnement régulier des organes*

<b>Niveau de compétence</b>	<b>Organe Concerné</b>	<b>Nombre de réunion prévue</b>	<b>Nombre de réunion tenue</b>	<b>Observations/Commentaires</b>
Niveau national	Comité National de Pilotage	1	1	1 <sup>ère</sup> session tenue les 13 et 14 juillet 2023
Niveau rectoral	Comité d'audit de l'UAC (ou Comité Universitaire de pilotage)	1	1	Le comité a effectué une mission au titre du premier semestre 2023 dans le mois de juillet (Rapport en cours de finalisation)
Spécifiquement au Centre d'Excellence Africain pour l'eau et l'Assainissement(C2EA)	Comité Consultatif Scientifique International (CCSI)	1	1	Réunion tenue du 26 Juin 2023 au 30 juin 2023
	Comité Consultatif Sectoriel (CCS)	1	1	Réunion tenue les 23 et 24 mai 2023
	Coordination du projet	6	6	Tenue régulière des réunions mensuelles.

**Source** : *Elaboré par la commission*

De la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que les organes de gestion du programme aussi bien au niveau national, rectoral qu'au niveau du C2EA ont régulièrement fonctionné.

Toutefois, la question de la clarification de la terminologie à utiliser entre Comité Universitaire de Pilotage (CUP) et Comité d'Audit est toujours attendue de la part des acteurs, avec les ajustements nécessaires au niveau du manuel de procédures.

Par ailleurs, la surcharge de travail au niveau du comptable du projet et du Responsable Financier est toujours de mise. Toutefois, il a été noté la présence de deux stagiaires au niveau du comptable pour une courte durée (1 mois et 3 mois).

### **Risque**

Non atteinte des objectifs du projet.

### **Commentaires de la coordination**

Néant

### **Recommandations**

- Le Coordonnateur devra œuvrer pour la mise à disposition du comptable et du Responsable Financier de collaborateurs qualifiés ;
- le coordonnateur du C2EA devra, de concert avec les autres coordonnateurs, œuvrer pour l'aboutissement du projet de révision du manuel de procédures des CEA, avec une clarification sur les terminologies appropriées à utiliser dans le cadre des activités du programme.

#### **1.4. DE LA GESTION DES MATIERES ET DES IMMOBILISATIONS**

Les matières sont constituées d'immobilisations, de stocks de fournitures de bureau, des consommables informatiques, des produits d'entretien et des tickets valeur.

La gestion des matières est toujours assurée par le comptable du projet, malgré la nomination par le recteur d'un comptable des matières pour l'INE depuis septembre 2022 et la prise d'une note de service en date du 26 décembre 2022 par le coordonnateur du C2EA pour faire de l'intéressée le responsable de la comptabilité des matières du C2EA. L'intéressée est titulaire d'un CAP aide-comptable et est de la catégorie C<sub>1-4</sub>. Elle ne remplit donc pas les conditions requises en la matière telles que prévues par les textes (minimum Bac G2 ou G3) pour exercer la fonction. Depuis sa nomination, elle n'a pas encore pris à ce jour les rênes de la comptabilité des matières du C2EA,

faute de passation de charge entre elle et le comptable qui jusque-là continue d'assurer la garde des éléments en stock.

#### **1.4.1. Les immobilisations**

Les immobilisations ne font pas l'objet d'amortissement comptable. Au cours de la période, il n'y a pas eu de nouvelle acquisition d'immobilisation. Toutefois, un bus et un véhicule de tourisme ont été acquis au profit du C2EA, sur financement du programme.

#### **Points forts :**

- Les immobilisations sont acquises dans le cadre des objectifs du programme ;
- l'entrée des immobilisations dans le patrimoine est constatée par un procès-verbal de réception ;
- les immobilisations acquises sont disponibles, codifiées et estampillées. Le logiciel SUCCESS permet d'en faire le suivi à travers le tableau des immobilisations.

#### **Points faibles**

- L'inexistence des fiches d'immobilisation et des fiches détenteurs d'immobilisations par bureau ;
- la non-teneur de certains outils préconisés par la comptabilité des matières (grand-livre des matières, facturier, livre d'inventaire par exemple).

#### **1.4.2. Les stocks**

En dehors des tickets valeur, les stocks sont essentiellement constitués de fournitures de bureau, de produits d'entretien, etc. Il n'y a pas eu d'achat stocké de ces matières au cours de la période.

Toutefois, des fournitures de bureau ont été achetées pour servir de kits de formation pour un montant de 1 139 664 FCFA.

#### **Points forts**

- La sortie de stock fait l'objet d'une expression de demande et d'un bon de sortie dûment approuvés ;

- la gestion des stocks est faite par le biais du logiciel SUCCESS.

### **Points faibles**

- Les conditions de stockage des fournitures de bureau ne sont pas optimales. En effet, il a été noté l'absence de magasin, ce qui a conduit au stockage desdites fournitures et autres dans le bureau du comptable, rendant ce dernier exigu.
- Des matières sont aussi stockées dans le bureau du RSE, sans aucun formalisme, ce qui fait qu'elles ne sont pas sous le contrôle permanent du comptable.
- La comptable des matières affectée à l'INE et au projet ne joue pas encore véritablement son rôle par rapport au projet.

#### **1.4.3. La gestion du carburant**

Les tickets valeurs (TV) acquis sur les ressources du projet sont gérés par le comptable.

**Tableau 4** : Point des TV gérés sur la période

<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT (FCFA)</b>
STOCK INITIAL au 01/01/2023 (1)	3 664 000
TOTAL DES ENTREES (2)	2 500 000
<b>TOTAL DISPONIBILITES (3= 1+2)</b>	<b>6 164 000</b>
TOTAL DES SORTIES au 24/07/2023 (4)	(5 265 000)
<b>STOCK FINAL THEORIQUE au 24/07/2023 (5= 3+4)</b>	<b>899 000</b>
STOCK FINAL INVENTORIE au 24/07/2023 (6)	899 000
<b>ECART (7= 6-5)</b>	<b>0</b>

**Source** : Elaboré par la commission

### **Points forts**

- La note de service n° 20-2023/UAC/INE/C2EA/RF/C du 28/04/2023 portant modalités de gestion du carburant au C2EA a

été prise par le Coordonnateur pour encadrer la gestion des TV (fixation des niveaux plancher et plafond du stock de TV et dotation en carburant dans le cadre des activités).

- Le registre des tickets valeur est convenablement tenu. Il est mensuellement arrêté par le RF et le coordonnateur. Il a fait l'objet de contrôle par le comité d'audit du rectorat le 18 juillet 2023.
- Un achat de tickets valeur a été effectué au cours de la période pour un montant de 2 500 000 FCFA le 22 mai 2023.
- Les sorties de carburant sont sous-tendues par des fiches de calcul de la dotation en carburant en fonction de la distance à parcourir signées par le comptable, le chef parc et le coordonnateur et l'ordre de sortie signé par le coordonnateur.
- Les tickets valeurs sont gardés dans un coffre-fort à clé et à combinaison numérique.
- La porte et la fenêtre du bureau du comptable sont dotées de grilles anti-effraction.

#### **Point faible**

- Les inventaires inopinés ne sont pas effectués, notamment en ce qui concerne la gestion des TV.

#### **Risques**

- Non maîtrise des matières ;
- distraction et altération des matières ;
- conflit d'attributions.

#### **Commentaire de la coordination**

Néant.

#### **Recommandations**

- Le Coordonnateur doit :

- prendre les dispositions aux fins de transférer la gestion des matières du programme au comptable des matières affecté à l'INE et au programme ;
  - faire renforcer les capacités du comptable des matières ;
  - doter l'INE d'un magasin adéquat.
- le Responsable financier doit de temps en temps effectuer des contrôles inopinés matérialisés sur la tenue des matières (stock et TV notamment).

### **1.5. DE LA GESTION BUDGÉTAIRE**

Le contrôle de la gestion budgétaire passe par la planification budgétaire, le suivi budgétaire et les indicateurs de résultat. Le point d'exécution budgétaire présenté à la commission se présente comme suit :

**Tableau 5 : Point d'exécution budgétaire**

Résultats liés aux décaissements	Prévision en FCFA		Exécution du 1 <sup>er</sup> semestre 2023	Taux d'exécution (base ordonnancement)	
	Annuelle	1 <sup>er</sup> semestre 2023		1 <sup>er</sup> semestre 2023 (%)	Annuel (%)
Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation	403 000 000	214 300 000	204 538 700	95,44	50,75
Qualité de l'Enseignement et de la recherche	962 100 000	152 850 000	62 252 731	40,72	6,47
Pertinence de l'enseignement et de la recherche	201 000 000	147 000 000	32 606 925	22,18	16,22
Gestion financière régulière et de qualité	159 720 000	70 970 000	51 352 636	72,35	32,15
Impact Institutionnel	211 800 000	79 800 000	4 141 875	5,19	1,96
<b>Total Général</b>	<b>1 937 620 000</b>	<b>664 920 000</b>	<b>354 892 867</b>	<b>53,37</b>	<b>18,32</b>

**Source :** Extrait des données fournies par le projet

La décomposition par nature des dépenses exécutées au cours de la période figure dans le tableau **en annexe 1**.

L'examen des différents documents relatifs au budget et au PTAB mis à la disposition de la commission d'audit révèle les constats ci-après :

**Points forts :**

Au titre de la période sous revue :

- le Plan de Travail Annuel et Budget (PTAB) de l'exercice 2023 a été validé par le Comité National de Pilotage des Centres d'Excellence le 29 novembre 2022 et soumis à la validation de la Banque dans les délais requis ;
- le PTAB soumis/déposé sur la plateforme sharepoint le 22 décembre 2022 (consultable par les bailleurs et l'AUA) ;
- conformément au manuel de procédures des Centres d'Excellence, la mobilisation des ressources pour le compte du projet est conditionnée par l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (IDL) ou les résultats liés aux décaissements (RLD). Le dossier de demande de fonds est composé du rapport de l'Association des Universités Africaines (AUA) sur les résultats des indicateurs réalisés sur la période et les gains associés à ces résultats, de la lettre d'autorisation de la Banque mondiale confirmant le montant à décaisser et le programme de dépenses éligibles (PDE) ;
- les ressources mises à la disposition du projet aussi bien par la Banque mondiale que par l'Agence Française de Développement (AFD) sont liées par des objectifs bien définis et les décaissements sont astreints au respect des indicateurs de décaissement ;
- par e-mail du 4 avril 2023, l'AUA a donné son opinion suite aux différentes vérifications des Résultats Liés au Décaissement réalisés par les CEA sur la période 2022-2023 comme l'exige l'accord de financement ;
- les crédits sont débloqués après la validation des indicateurs liés au décaissement soumis par le centre aux deux partenaires ;

- il existe un logiciel de gestion comptable (SUCCESS) déployé au niveau du projet contenant un module dédié à la gestion budgétaire qui permet d'éditer les états de suivi budgétaire ;
- à l'aide du tableau de suivi des indicateurs des objectifs, du tableau de suivi du PTA et du tableau de suivi des indicateurs de décaissement, le niveau d'exécution physique des actions du projet est apprécié ainsi que le taux de décaissement lié aux résultats et le niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs du projet ;
- en ce qui concerne le premier semestre 2023, les prévisions budgétaires s'élèvent à **664 920 000 FCFA** et représentent **34,32 %** du budget annuel et **18,47%** du financement global du projet qui est de **3 600 000 000 FCFA** ;
- les dépenses exécutées pour le compte du projet sur la période ont fait l'objet d'une inscription préalable au PTAB. Elles s'élèvent à **354 892 867 FCFA** (soit **53,37 %** par rapport au total des prévisions sur le semestre et **18,32%** par rapport aux prévisions annuelles) dans le rapport financier intermédiaire et sont concordantes avec les données du rapport financier au 30 juin 2023.

**Points faibles :**

- Les ressources propres générées par le projet ne sont pas budgétisées alors que le bien-fondé de ces ressources émane des accords de financement ;
- il est noté une incohérence entre, d'une part le manuel de procédures (périodicités trimestrielles et annuelles) et les exigences de l'accord de financement (semestriel) en ce qui concerne la périodicité des rapports à produire et d'autre part entre le manuel de procédures et le code des marchés publics relativement aux seuils de passation des marchés ;
- l'absence de validation par les acteurs du rapport semestriel de gestion ;
- la validation du PTAB par la Banque est intervenue le 02 mars 2023, soit deux mois après le début de l'exercice budgétaire, retardant ainsi le déroulement des activités du programme ;

- le taux de consommation des ressources allouées au projet au cours de la période n'est pas satisfaisant: Il est de **53,37 %** par rapport au total des prévisions sur le semestre et de **18,32%** par rapport aux prévisions annuelles. Cette situation s'explique par le faible taux de passation des marchés lié au retard observé par la Banque dans la validation du PTAB qui n'a été exécuté seulement sur 4 mois (mars à juin) au lieu de 6 mois (sur le semestre sous-revue) ;
- la composante **Impact Institutionnel** a affiché le plus faible taux d'exécution, soit **5,19%** tandis que la composante **Nombre d'étudiants avec un accent sur le genre et la régionalisation** a enregistré le taux d'exécution le plus élevé (**95,44%**) du semestre.

### **Risques :**

- Non atteinte des objectifs du projet ;
- Manque de transparence dans la gestion des ressources du projet.

### **Commentaire de la coordination**

Néant.

### **Recommandations :**

- Le Coordonnateur doit :
  - o œuvrer pour la validation à bonne date du PTAB par la Banque mondiale ;
  - o faire budgétiser les ressources propres générées par les activités du projet ;
  - o prendre les dispositions concourant à l'amélioration du taux d'exécution financière du programme ;
  - o œuvrer pour l'harmonisation de la périodicité de production des rapports prévue dans le plan de mise en œuvre du projet, le manuel de procédures avec celle prévue dans les accords de financement.

## **1.6. DE LA GESTION COMPTABLE**

Les vérifications effectuées sont relatives à l'organisation comptable, la traçabilité des opérations financières, la gestion des opérations de trésorerie ainsi que des opérations diverses.

### **Points forts :**

- Pour ce qui concerne l'organisation comptable, un comptable est régulièrement nommé pour le compte du projet. Ce dernier dispose actuellement de deux stagiaires effectuant des stages de courte durée.
- Pour chaque compte bancaire, un livre journal banque est tenu. Il est arrêté mensuellement par le Comptable, le Responsable financier et le Coordonnateur.
- Les états de rapprochement bancaire sont établis mensuellement et co-signés par le Comptable, le Responsable Financier et le Coordonnateur du projet.
- Les décaissements de ressources pour le compte du projet sont effectués par virements bancaires. Les chèques ou les ordres de virement relatifs au paiement des dépenses sont émis par le comptable du projet et co-signés par le Coordonnateur du projet et l'Agent Comptable de l'UAC. On note donc une séparation des tâches incompatibles.
- Le logiciel comptable SUCCESS est en exploitation dans le cadre de la gestion comptable des opérations du C2EA et permet de générer les livres comptables obligatoires tels que le livre journal, le grand livre et la balance.
- Les comptes font l'objet de clôture au 31 décembre.
- Les fiches d'imputation comptable sont imprimées du logiciel et visées par le RF.
- Les chéquiers du projet sont gardés dans le coffre-fort dans le bureau du comptable et sont sous sa responsabilité.

### **Points faibles :**

- Le plan de comptes spécifique du programme envoyé au Centre National de Formation Comptable (CENAFOC) depuis le 14 décembre 2022 n'est pas encore validé par ledit centre.
- une périodicité de clôtures informatiques au moins semestrielles en conformité avec la périodicité de production des rapports d'étape n'est pas adoptée pour les écritures enregistrées dans le logiciel SUCCESS. Cette fonctionnalité existe bel et bien au niveau dudit logiciel ;
- la non mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre le RF et les comptables des projets est encore de mise ;
- la sauvegarde des informations financières et comptables n'est pas optimale et ne garantit pas une sécurité suffisante (absence de serveur par exemple) ;
- les pièces comptables sont enregistrées au logiciel avec retard. Le cas des pièces justificatives des opérations relevant des ressources générées est plus illustratif dans la mesure où ces pièces, pour la période sous revue, n'ont pas encore fait l'objet d'enregistrement comptable.

**Risques :**

- Perte de données ;
- Manque de transparence dans la gestion des ressources propres.

**Commentaire de la coordination**

Néant.

**Recommandations :**

- Le Coordonnateur doit :
  - doter le service financier d'un dispositif adéquat de sauvegarde des données numériques ;
  - prendre les dispositions en vue de la mise en réseau du logiciel comptable SUCCESS entre le RF et les Comptables des Projets.
- Le RF doit :

- veiller à la saisie à bonne date des pièces comptables ;
- veiller à la mise en œuvre de la fonctionnalité de clôture informatique périodique du logiciel.

### **1.7. DE LA GESTION FINANCIERE**

Les activités du projet sont financées par deux sources : les financements des bailleurs et les fonds propres.

#### ***1.7.1. Du financement du projet par les bailleurs***

Les fonds du projet sont virés dans trois (3) comptes bancaires ouverts dans les livres de CORIS BANK pour la Banque mondiale et de la BIIC pour l'AFD. Il s'agit des comptes ci-après :

- le compte n°00997124101 intitulé C2EA-DON/AID ;
- le compte n°00996924101 intitulé C2EA-Crédit/AID ;
- le compte n° 01400123001 intitulé C2EA/AFD.

Le tableau des ressources et emplois au 30 juin 2023 se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 6 : Ressources et emplois au 30 juin 2023**

Libellé	Comptes bancaires (FCFA)			Total
	DON AID Banque: CORIS n°000997124101	CREDIT AID Banque: CORIS n°000996924101	C2EA- AFD Banque: BIIC n°001400123001	
<b>Solde initial (1)</b>	<b>80 894 949</b>	<b>3 934 664</b>	<b>384 872 026</b>	<b>469 701 639</b>
Ressources de la période (2)	<b>35 814 601</b>	<b>123 652 486</b>	<b>701 460 737</b>	<b>860 927 824</b>
Autres ressources de la période (3)	<b>971 384</b>	<b>1 022 889</b>	<b>11 341</b>	<b>2 005 614</b>
Total des ressources: (4) = (1) +(2) +(3)	<b>117 680 934</b>	<b>128 610 039</b>	<b>1 086 344 104</b>	<b>1 332 635 077</b>
Total des emplois: (5)	57 697 668	24 718 679	272 476 520	<b>354 892 867</b>
Solde théorique de la gestion : (6) = (4)-(5)	59 983 266	103 891 360	813 867 584	<b>977 742 210</b>
Solde réel en banque: (7)	60 015 765	108 419 485	814 222 587	<b>982 657 837</b>
<b>Ecart (excédent): (8) = (7)-(6)</b>	32 499	4 528 125	355 003	<b>4 915 627</b>

*Source : réalisé par la commission*

A l'analyse des données du tableau ci-dessus et de l'examen des pièces justificatives des dépenses, il ressort les constats suivants :

- le solde initial de l'ensemble des comptes bancaires est de **469 701 639 FCFA** ;
- les ressources mobilisées au cours de la période au niveau des bailleurs s'élèvent à **860 927 824 FCFA**. Elles sont constituées :
  - o de **35 814 601 FCFA** mobilisés sur le compte Don AID ;
  - o de **123 652 486 FCFA** mobilisés sur le compte crédit AID ;
  - o de **701 460 737 FCFA** mobilisés sur le compte C2EA AFD ;
- les intérêts générés par l'ensemble de ces comptes au cours de la période se chiffrent à **2 005 614 FCFA** ;
- au total, le montant des ressources disponibles pour le projet au titre de la période s'élève à **1 332 635 077 FCFA** ;

- les décaissements liés aux activités réalisées sont de **354 892 867 FCFA**. La décomposition par nature de ces dépenses figure dans le tableau en **annexe n°1** ;
- le solde théorique de gestion des trois (03) comptes bancaires au 30 juin 2023 se chiffre à **977 742 210 FCFA**. Ce montant est en parfaite concordance avec le solde après les rapprochements bancaires à cette même date.

**La différence de montant quatre millions neuf cent quinze mille six cent vingt-sept (4 915 627) francs CFA entre le solde réel en banque et le solde théorique de gestion représente les opérations en circulation.**

**Tableau 7 : Détail des opérations en circulation au 30 juin 2023**

Date	Bénéficiaires	Mode et référence paiement	Montant (FCFA)	Motif du paiement
Dec-2022	ALIDOU Abdoul	Virement	16 250	Restant dû forfait hébergement repas aux étudiants
Dec-2022	ZAN Maurice	Virement	16 250	Restant dû forfait hébergement repas aux étudiants
29-juin-23	Daouda MAMA	Chèque n° 0570019 du 29 juin 2023	984 375	Avance sur frais de mission dans le cadre d'une formation au Pays-Bas
	Luc SINTONDI	Chèque n° 0570020 du 29 juin 2023	984 375	
	Yaovi BOSSA	Chèque n° 0570021 du 29 juin 2023	984 375	
	M'PO N'TCHA Y.	Chèque n° 0570023 du 29 juin 2023	787 500	
	Issifou KARIM	Chèque n° 0570024 du 30 juin 2023	787 500	

30-juin-23	TSOBNANG Français	Chèque n°3265122	355 000	Paiement frais de séjour et honoraire de session à un membre étranger CCSI
<b>Total.....</b>			<b>4 915 625</b>	

**Risques :**

Néant.

**Commentaires de la Coordination**

Néant.

**Recommandations**

Néant.

***1.7.2. Du financement du projet sur ressources propres***

Le projet a mené au titre de la période des activités génératrices de revenus dont les opérations sont effectuées dans le compte **n°000996824101 intitulé GENERATION DE REVENUS** ouvert au nom du C2EA dans les livres de CORIS BANK. Bien que ces opérations ne soient pas formellement budgétisées, elles font l'objet d'un suivi extrabudgétaire au niveau du projet.

Le tableau des ressources et emplois dudit compte se présente comme suit :

**Tableau 8 : Point financier du compte "génération des revenus"**

<b>Libellé</b>	<b>Montant (FCFA)</b>
Solde initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	13 671 641
Ressources du semestre	26 722 887
Total des Ressources (1)	<b>40 394 528</b>
Total des Emplois de l'exercice (2)	21 573 504

Solde théorique de gestion (3) = (1)-(2)	<b>18 821 024</b>
Solde réel en banque (4) au 30 juin 2023	<b>18 821 024</b>
Ecart (5)	-

**Source :** Service comptable du C2EA

Le solde de gestion de **18 821 024 FCFA** est en parfaite concordance avec le solde réel en banque.

Les ressources totales de la période qui s'élèvent à **40 394 528 FCFA** sont constituées du solde initial (**13 671 641 FCFA**) et des encaissements de la période (**26 722 887 FCFA**).

Ces encaissements sont détaillés comme suit :

**Tableau 9 :** Détail des ressources du compte « génération des revenus » au cours de la période

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
31/01/2023	Intérêt créditeur	20 717
28/02/2023	Intérêt créditeur	19 338
29/03/2023	Encaissement des deux acomptes des travaux du G5 SAHEL	11 756 400
29/03/2023	Encaissement des revenus relatifs à l'étude portant sur l'état des lieux sur les déchets marins et la dégradation des côtes du Bénin	3 094 638
31/03/2023	Intérêt créditeur	25 186
24/04/2023	Virement reçu relatif au règlement du restant du LHE	11 674 565
28/04/2023	Intérêt créditeur	41 635
31/05/2023	Intérêt créditeur	32 726
30/06/2023	Reçu droit de formation de courte durée	30 000
30/06/2023	Intérêt créditeur	27 682
<b>TOTAL</b>		<b>26 722 887</b>

**Source :** Données financières du C2EA

Les emplois s'élèvent à **21 573 504 FCFA** et sont décomposés ainsi qu'il suit :

**Tableau 10** : *Détail des emplois de la période*

DATE	LIBELLES	MONTANT (FCFA)
31/01/2023	Divers frais bancaire janvier	11 908
28/02/2023	Divers frais bancaire février	6 201
01/03/2023	Règlement fact N°157-3 relatif au rapport d'état des lieux sur les déchets marins et la dégradation des cotes au Bénin	880 933
01/03/2023	Règlement fact N°152-6 relatif au rapport d'état des lieux sur les déchets marins et la dégradation des cotes au Bénin	755 085
01/03/2023	Règlement facture N°749-15 relatif au rapport d'état des lieux sur les déchets marins et la dégradation des cotes au Bénin	943 856
07/03/2023	Paiement salaire février 2023 et arriéré salaire décembre 2022 et janvier 2023	1 829 100
15/03/2023	Paiement salaire du mois de mars 2023	608 700
29/03/2023	Paiement ITS CNSS février 2023	321 500
31/03/2023	Divers frais bancaire mars 2023	18 078
11/04/2023	Paiement restant dû des honoraires du cours en ligne de SYLLA A. Boni	225 639
11/04/2023	Paiement restant dû des honoraires du cours en ligne d'APLOGAN Gildas	515 974
12/04/2023	Paiement restant dû des honoraires du cours en ligne de BOSSA Yaovi	5 166 770
17/04/2023	Paiement restant dû des honoraires du cours en ligne de SABI ZINGUI	328 978
19/04/2023	Paiement restant dû des honoraires du cours en ligne de HOUNGUE Rita	1 243 300
19/04/2023	Paiement salaire avril 2023	609 700
24/04/2023	Paiement restant dû des honoraires	225 639
28/04/2023	Frais bancaires mai 2023	20 581

28/04/2023	Paiement ITS CNSS mars 2023	321 500
11/05/2023	Paiement des honoraires du rapport final de l'étude portant sur l'évaluation de la qualité des ressources en eaux souterraines	5 643 000
23/05/2023	Paiement salaire Mai 2023	609 700
23/05/2023	Paiement ITS CNSS avril 2023	321 501
31/05/2023	Divers frais bancaires mai 2023	24 709
19/06/2023	Paiement salaire juin 2023	606 700
30/06/2023	Divers frais bancaires juin 2023	12 952
30/06/2023	Paiement ITS CNSS mai 2023	321 500
<b>TOTAL</b>		<b>21 573 504</b>

**Risques :**

Néant.

**Commentaires de la Coordination :**

Néant.

**Recommandations :**

Néant.

**1.8. DE L'APPRECIATION DES PIECES JUSTIFICATIVES DES DEPENSES**

Dans le cadre de l'appréciation des pièces justificatives des dépenses et compte tenu du volume des activités effectuées au cours de la période, la commission a vérifié un échantillon de pièces représentant 57,47% du montant global des dépenses effectuées (soit 203 940 536 FCFA sur 354 892 867) sur les ressources AID et AFD. En outre, l'ensemble des pièces de dépenses constituées concernant les revenus générés ont fait l'objet de vérification.

Les vérifications ont porté sur le respect des règles de comptabilisation, la régularité de l'acte générateur de la dépense, la régularité du service fait, de la demande du paiement (factures ou toute pièce tenant lieu) et du paiement.

Les constatations faites par la commission se présentent ainsi qu'il suit :

### **Points forts**

- Le programme a obtenu une attestation d'exonération de tout droit et taxe du Ministre de l'Economie et des Finances datée du 13 mars 2023 ;
- dans le cadre de l'exécution des dépenses relatives au projet, les bons de commandes et contrats adressés aux fournisseurs de biens et de services sont enregistrés aux impôts ;
- la règle du service fait est matérialisée par l'établissement de PV ou bordereau de livraison, la délivrance de l'attestation de service fait signée du Coordonnateur et la certification des états de paiement et factures par ce dernier, qui est l'ordonnateur délégué du budget du C2EA ;
- les factures sont régulièrement acquittées par les fournisseurs/prestataires et liquidées par le Coordonnateur ;
- les retenues fiscales à titre de TVA et d'AIB sont opérées sur les dépenses de la période et reversées aux impôts. Il en est de même des retenues sur salaire (ITS et CNSS) ;
- le comptable du C2EA signe les ordres de paiement comme tout bénéficiaire du paiement (prestataire ; fournisseur, etc.) de la dépense concernée ;
- pour le paiement des dépenses, les chèques ou ordres de virement sont émis et cosignés par le Coordonnateur du C2EA et l'Agent Comptable de l'UAC conformément aux dispositions du MdP et du PMO ;
- le comptable du centre détient le chéquier, comptabilise les opérations de banque sous la supervision du Responsable Financier des projets ;

- le Responsable financier est cosignataire des états récapitulatifs de paiement avec le coordonnateur ;
- les contrats de bourse d'étude sont cosignés par le Coordonnateur et les étudiants allocataires.

### Points faibles

- Au cachet apposé au verso des factures et états de paiement, le code de l'activité concernée n'est pas mentionné sur la ligne réservée à cet effet.
- Les autres observations figurent dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 11** : Constats découlant de l'appréciation des pièces justificatives de dépense

N° d'ordre	Libellé de l'écriture	Montant	Observations	Réponses aux observations
1	ACHAT DE BILLET D'AVION COT MARAKECH	6 465 900	Mise à disposition de fonds pour achat de billet d'avion Cot-Marrakech-Cot dans le cadre de l'atelier de l'AUA : vol transitant par Istanbul (Turkish Airlines) au lieu d'être direct (Royal Air Maroc).	Turkish Airlines était le vol économiquement disponible pour la période. Royal Air Maroc n'avait plus de place disponible.
2	VIR BOURS ETUD MASTER	13 200 000	Master : Bourse pour les nationaux : 100 000 Bourse pour les étrangers : 150 000. Thèse : 180 000 FCFA, nationaux comme étrangers. Boursiers recrutés suite à un appel à candidature. La valeur de la bourse n'est pas identique d'un centre à l'autre. A titre illustratif, à CoE-EIE, la bourse pour la thèse fait 150 000 FCFA.	Les montants sont fixés en se calquant sur les normes de l'UEMOA
3	RGLT FRAIS LOCATION DE BARQUE MOTORISE	150 000	Remboursement de dépense effectuée sur reçus, pas de facture normalisée	Nous prenons actes et en tiendrons compte les prochaines fois.
4	RMBOUSEMENT FRAIS DE BARQUE MOTORISE	270 000	3 factures de location de barque de 60 000 FCFA chacune délivrées par la Coopérative Idéale Tourisme (pas de factures normalisées)	Nous prenons actes et en tiendrons compte les prochaines fois.

Source : Commission

## **Risques**

- Dépenses fictives/inéligibles sur les ressources du projet ;
- rejet de pièces justificatives.

## **Commentaire de la coordination**

(Voir tableau 11).

## **Recommandations**

- Le coordonnateur devra :
  - veiller au respect du critère d'efficience et d'éligibilité pour toutes les dépenses tel que rappelé par la banque dans ses ANO (cas des dépenses liées aux voyages à l'étranger par exemple) ;
  - faire encadrer la gestion des bourses par le CNP (harmonisation des critères d'attribution et des taux alloués aux bénéficiaires entre tous les trois centres).
- Le RF devra :
  - veiller à l'inscription du code de l'activité concernée au cachet apposé au verso des factures et états de paiement ;
  - veiller à la justification de tous les achats par des factures normalisées.

## **1.9. DE L'ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET**

### ***1.9.1. Analyse de l'avancement physique du projet au 30/06/2023***

La synthèse de l'exécution physique des activités inscrites au PTAB est présentée dans le tableau figurant en **annexe 2**.

**Tableau 12 : Synthèse des performances semestrielles**

N°	Résultats liés au décaissements (Actions)/Activités/Tâches	Prévision du 1er semestre 2023	Taux physique base annuelle	Taux physique base semestrielle	Réalisations/Observations
A1	PREPARATION DE BASE	NA	NA	NA	
A2	IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	NA	NA	NA	
A3	RECRUTEMENT D'ETUDIANTS	50%	57%	98%	Recrutement des étudiants et doctorants ; Paiement de 2 tranches de bourses d'étude aux étudiants
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE	40%	35%	85%	Organisation de 12 missions d'enseignement Actualisation du plan architectural du bâtiment du C2EA Acquisition d'un véhicule 4x4 et d'un mini bus Organisation d'une école de terrain et des sorties pédagogiques
A5	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	40%	32%	60%	Organisation des premières sessions du CCSI et du CCS Organisation de la formation de 6 membres sur le transfert de technologie Recrutement d'un consultant pour formaliser de l'incubateur propre « AQUAGIR » du C2EA-INE.
A6	RENFORCEMENT FUDICIAIRE ET GOUVERNANCE	40%	38%	52%	Organisation des réunions internes du projet Participation à l'atelier régional de l'AUA Recrutement d'une compagnie d'assurance pour souscrire à police d'une assurance maladie au profit du personnel du C2EA Paiement des frais bancaires
A7	IMPACT INSTITUTIONNEL	50%	27%	43%	Evaluation des dernières éditions de la semaine du monde professionnel Lancement de l'appel à candidature pour les doctoriales
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>44%</b>	<b>39%</b>	<b>68%</b>	

**Source :** Données fournies par le projet

La plupart des objectifs du projet pour le compte de la période sont partiellement atteints. Les taux de réalisation au-delà de la moyenne se

situent entre 52 et 98%. Le taux semestriel le plus faible est de 43% et concerne l'action IMPACT INSTITUTIONNEL. Le taux semestriel s'établit à **68%**.

S'agissant de l'exécution physique des activités depuis le début du programme, la synthèse globale est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau 13** : Synthèse des performances globales du projet

N°	Actions	Prévision projet	Cumul exécuté au 30 juin 2023	Ecarts	Taux Financier	Taux Physique	Observations
A1	PREPARATION DE BASE	42 000 000	23 787 563	18 212 437	56,64	100%	Dépenses budgétisées au-delà des besoins réels
A2	IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	NA	NA	NA	NA	NA	Néant
A3	RECRUTEMENT D'ETUDIANTS	1 075 200 000	357 896 545	717 303 455	33,29	85%	Prévision surévaluée De plus le C2EA n'a commencé réellement l'attribution de bourse que pour l'année académique 2021-2022.
A4	QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	945 600 000	136 395 679	809 204 321	14,42	36%	Faible
A5	PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE	798 000 000	137 891 876	660 108 124	17,28	47%	Pertinence évaluée par rapport aux publications.  Plusieurs activités ont été exécutées mais non encore payées notamment : (i) acquisition d'un véhicule 4x4 et d'un mini bus, (ii) : Actualisation du plan architectural

<b>A6</b>	RENFORC EMENT FUDICIAIR E ET GOUVERN ANCE	259 200 000	111 065 703	148 134 297	42,85	81%	Prévision sur- évaluée  Aussi plusieurs activités de cette action sont exécutées mais n'entraînent pas nécessaireme nt de décaissement
<b>A7</b>	IMPACT INSTITUTI ONNEL	480 000 000	43 844 555	436 155 445	9,13	24%	Contre- performance par rapport à cet indicateur (laboratoire de langues prévu)
<b>Total</b>		<b>3 600 000 000</b>	<b>810 881 921</b>	<b>2 789 118 079</b>	<b>22,52</b>	<b>60.2%</b>	

Source : Données fournies par le projet

De l'analyse de ce tableau, il ressort ce qui suit :

- le taux global d'exécution physique du projet au 30 juin 2023 est de 60,20% contre un taux attendu de 78.24% à cette date, soit un retard de 18.04% justifié par le retard accusé dans le démarrage du projet (le projet a réellement démarré en 2020 au lieu de 2019) ;
- les taux les plus faibles sont enregistrés au niveau des actions QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT (36%), PERTINENCE DE L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE (47%) et IMPACT INSTITUTIONNEL (24%), avec la fin théorique du programme qui est prévue pour le 30 juin 2024.
- Certaines actions ont été budgétairement surévaluées (PREPARATION DE BASE, RECRUTEMENT D'ETUDIANTS et RENFORCEMENT FUDICIAIRE ET GOUVERNANCE), selon le RSE ;
- Le taux global d'exécution financière du programme est de 22,52% (en termes de dépenses réellement effectuées). Le plus faible taux (9,13%) s'observe au niveau du volet impact institutionnel et le plus fort taux (56,64%), à l'exception de la préparation de base, au niveau du RENFORCEMENT FUDICIAIRE ET GOUVERNANCE (42,85%). Ce faible s'explique, comme souligné plus haut, par le retard accusé dans la procédure de lancement des marchés.

### 1.9.2. Niveau de décaissement de la subvention globale

Le niveau de décaissement global de la subvention sur la plateforme est présenté dans le tableau suivant :

**Tableau 14** : Niveau de décaissement de la subvention globale au 30 juin 2023

Désignation	IDA (20%) Crédit et don	AFD (80%)	Total
		Crédit	
Montant global de l'accord (en dollars)	1 200 000	4 800 000	6 000 000
Montant global de l'accord (en FCFA)	720 000 000	2 880 000 000	3 600 000 000
Total décaissé (en FCFA)	341 019 573	1 444 465 520	1 785 485 093
Fonds disponibles (en FCFA)	<b>378 980 427</b>	<b>1 435 534 480</b>	<b>1 814 514 907</b>
Taux global de décaissement	<b>47,36%</b>	<b>50,16%</b>	<b>49,60%</b>
Taux de disponibilité de fonds	<b>52,64%</b>	<b>49,84%</b>	<b>50,40%</b>

**Source** : Données fournies par le projet

De l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort que le taux de décaissement global au 30 juin 2023 de **49,60%**. Ce taux demeure faible par rapport au niveau d'exécution attendu pour le projet à cette date. Le taux de décaissement IDA (47,36%) est plus faible par rapport à celui de l'AFD (50,16%).

A ce rythme, les fonds alloués ne peuvent être consommés entièrement avant la fin du projet. Toutefois, des démarches sont entamées pour la prorogation du délai d'exécution du programme.

#### **Risques**

- Non atteinte des objectifs ;
- Perte de financements.

#### **Commentaire de la coordination**

Le présent niveau de décaissement n'inclut pas les fonds mobilisés après la dernière vérification effectuée par l'AUA et dont la lettre de vérification

a été envoyée le 22 juin 2023. Suivant cette lettre, le taux de décaissement du projet s'élève à 59%; soit 3 540 000 \$ US.

**Avis de la commission**

L'observation a été faite sur la base des décaissements réels enregistrés dans les comptes au 30 juin 2023. Même en considérant les 59%, des efforts restent à faire pour espérer une consommation totale des ressources au terme du programme.

**Recommandation :**

Le Coordonnateur devra œuvrer pour l'amélioration des taux d'exécution financière et physique du programme.

**1.10. DE LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNES AVEC LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE ET AUTRES IMPLIQUEES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE**

Le projet n'a pas signé de conventions de partenariat avec les structures de mise en œuvre et autres impliquées au niveau communautaire au titre de la période sous revue.

Toutefois, il convient de mentionner que des partenariats sont noués avec certains centres universitaires dans le cadre de la formation des apprenants conformément au plan de mise en œuvre du projet. Le point de ces accords est résumé dans le tableau ci-après :

**Tableau 15 : Point des partenariats noués avec des centres et universités**

N°	Référence du contrat	Montant du contrat (en FCFA)	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
1			Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA, le Centre d'Excellence Africain sur les Mines et l'Environnement Minier (CEA-MEM) et le Centre d'Excellence Africain en Valorisation	01 juin 2021	la version physique n'a pas été scannée et mise en ligne	01 juin 2021	30 mai 2023

N°	Référence du contrat	Montant du contrat (en FCFA)	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
			des déchets en Produits à haute valeur ajoutée (CEA-VALOPRO) de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) de la Côte d'Ivoire				
2			Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA et le Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD) de l'Université Félix Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire	10 juin 2021	<a href="#">https://www.c2ea.org/IMG/pdf/20210610_memo_entente_c2ea_ccead.pdf</a>	10 juin 2021	09 juin 2023
3			Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA et l'Ecole des Mines, de l'Industrie et de Géologie (EMIG) du Niger	15 décembre 2021	<a href="#">https://www.c2ea.org/IMG/pdf/20211215_memo_entente_c2ea_emig.pdf</a>	15 décembre 2021	14 décembre 2023
4			Protocole d'entente et de collaboration entre le C2EA, la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et la Faculté des Sciences Agronomique et de l'Environnement (FASE) de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi du Niger	14 décembre 2021	<a href="#">https://www.c2ea.org/IMG/pdf/20211214_protocole_entente_c2ea_fst_fase.pdf</a>	14 décembre 2021	13 décembre 2023

N°	Référence du contrat	Montant du contrat (en FCFA)	Intitulé du contrat	Date de signature	Liens	Date de prise d'effet	Date de fin du contrat
5			Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA et le centre d'excellence « <b>Centre for Coastal Management</b> », de l'Université of Cape Coast (Ghana)	20 décembre 2021		20 décembre 2021	déc-23
6			Protocole d'entente et de collaboration entre le C2EA, la Faculté des Sciences (FS) de l'Université du Burundi (UB).	13 mai 2022		13 mai 2022	12 mai 2024
7			Convention d'adhésion du C2EA au Net*Water	11/01/2021		01/01/2020	01/02/2024
8			Mémorandum d'entente et de collaboration entre le C2EA WaterCampus des Pays-Bas	22 mai 2023	la version physique n'a pas été scannée et mise en ligne	22 mai 2023	21 mai 2026

## II. RECOMMANDATIONS

### 2.1 DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS ANTERIEURES

Sur les trente-cinq (35) recommandations anciennement formulées lors du précédent audit, la commission a relevé que :

- quatorze (14) recommandations sont totalement exécutées, soit 40% ;
- sept (07) recommandations sont partiellement exécutées, soit 20% ;
- quatorze (14) recommandations n'ont pas connu d'exécution, soit 40%.

### 2.2 DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

Les recommandations de la présente mission ainsi que celle des audits passés non exécutées ou partiellement exécutées sont récapitulées dans le tableau figurant **en annexe n°3**.

## CONCLUSION

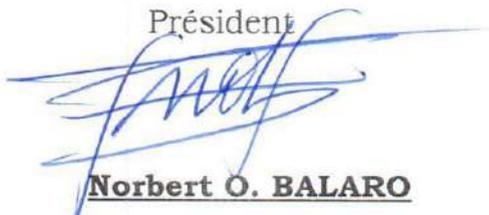
Les travaux de la commission ont été effectués conformément aux termes de référence élaborés pour la mission. A l'issue de cet audit, il convient de noter les principales constatations ci-après :

- au titre des financements des bailleurs, le Centre a mobilisé au niveau des bailleurs (AID et AFD) un montant global de **860 927 824 FCFA**. Des fonds propres ont été aussi générés pour un montant de **26 722 887 FCFA**. Les dépenses payées au cours de la période se chiffrent à **354 892 867 FCFA** ;
- s'agissant de la qualité du dispositif de contrôle interne, il a été noté une relative amélioration avec la mise en œuvre de certaines recommandations formulées à l'issue du précédent audit. Toutefois, certaines insuffisances persistent encore et le dispositif reste perfectible ;
- sur le plan administratif, malgré les points forts identifiés, la gestion du projet souffre de quelques insuffisances, notamment la non-actualisation du manuel de procédures applicables aux CEA ;
- en ce qui concerne la gestion budgétaire, il a été noté la non-budgétisation des ressources propres générées par le projet et les taux de consommation non-satisfaisants des ressources allouées au projet au cours de la période (53,37% par rapport aux prévisions semestrielles et 18,32% par rapport aux prévisions annuelles), situation due à la validation avec retard du PTAB 2023 par la banque. Le taux d'exécution physique du programme par le C2EA au 30 juin 2023 est estimé à 60,2%, avec un taux global de décaissement de 49,60%. Il y a donc lieu de fournir plus d'effort pour l'atteinte des objectifs du programme au terme de son exécution, ce terme étant théoriquement prévu pour le 30 juin 2024, en attendant une éventuelle prorogation ;
- par rapport à la gestion comptable, les informations financières du programme sont traçables dans les documents comptables et financiers du Centre. Cependant, des faiblesses ont été relevées parmi lesquelles la non-adoption d'une périodicité de clôtures informatiques au moins semestrielles des écritures enregistrées dans le logiciel SUCCESS et l'enregistrement au logiciel des pièces comptables avec un retard.

Eu égard à tout ce qui précède, la commission a formulé à l'endroit des acteurs concernés des recommandations dont la mise en œuvre permettra à la coordination d'améliorer la gestion du projet ainsi que ses performances.

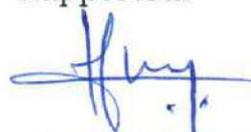
*Fait à Cotonou, le 14 août 2023*

Président



**Norbert O. BALARO**

Rapporteur



**Francis TONOUKOIN**

Membre



**Gilbert IDOHO**



**ANNEXES ET PIÈCES JOINTES**

### LISTE DES ANNEXES

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>LIBELLE</b>
<b>ANNEXE N°1</b>	Décomposition par nature des dépenses exécutées au cours de la période
<b>ANNEXE N°2</b>	Niveau d'exécution physique du projet au 30/06/2023
<b>ANNEXE N°3</b>	Point des recommandations antérieures non mise en œuvre et des nouvelles recommandations